

(1)

(N° 112.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 MARS 1886.

Crédits supplémentaires et transferts à des Budgets des exercices
1885 et 1886 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. JACOBS.

MESSIEURS,

Le projet de loi soumis à la Chambre a un double objet; il ouvre au Département des Finances des crédits supplémentaires à concurrence de fr. 13,246 26 c^s rattachés à l'exercice 1885 et se rapportant aux exercices antérieurs; il opère des transferts, à concurrence de 268,150 francs entre articles de mêmes Budgets; ces transferts se rapportent aux Budgets de la Guerre, des Finances et des Affaires Étrangères.

Les explications contenues dans l'Exposé des motifs ont déterminé la section centrale, à l'unanimité des cinq membres présents, à proposer à la Chambre l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,
V. JACOBS.

Le Président,
P. TACK.

(1) Projet de loi, n° 110.

(2) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. HOUZEAU DE LEHAIE, VAN HOORDE, WILLEQUET, JACOBS, T'SERSTEVENS et DE SADELEER.